

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://www.cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article343>

Quand des laïcs s'associent aux consacrées â€

- Communauté des paroisses - Paroisse Notre-Dame de la Mer -



Date de mise en ligne : mercredi 14 septembre 2011

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

La Congrégation des Filles du Saint Esprit est bien connue dans notre région. Qui n'a pas eu dans sa famille une parente consacrée dans cette congrégation ?

Elles font partie d'une famille spirituelle qui comprend des religieuses ayant fait les 3 vœux, des Laïques consacrées vivant dans le monde, et des laïcs, hommes et femmes et couples, des prêtres et des diacres, associés à cette famille spirituelle.

Ces personnes engagées auprès des soeurs sont moins connues, et pourtant ils partagent les mêmes idéaux des fondatrices Marie Balavenne et Renée Burel, à leur manière suivant leur état de vie.

La Congrégation étant née à Plérin, en 1706, pas étonnant que l'engagement de nouveaux Associés ait eu lieu samedi 10 septembre à Saint-Laurent de la Mer, paroisse de Plérin-Pordic.

Son église est perchée en vigie du fond de la baie de Saint-Brieuc, près du lieu de débarquement des moines gallois venus nous amener l'Évangile au Ve siècle. Un haut-lieu très symbolique.

C'est au cours de la Messe de samedi soir que 3 nouveaux membres se sont engagés dans cette « association » : Gildas, Michèle et Jean-Louis.



Chacun étant partie prenante dans des responsabilités sociales, vivra désormais selon le charisme et la spiritualité des Filles du Saint-Esprit. En fait l'accent sera un rapport plus privilégié avec l'Esprit-Saint.

Quelle était fervente la prière de l'Assemblée chantant « Souffle imprévisible, esprit de Dieu ». En quelque sorte un rappel de l'engagement du baptême et de la confirmation mais réactualisé dans le quotidien.

Au cours de son homélie, le Père Loïc Le Quellec s'appuyant sur l'évangile du jour - le pardon 70 fois 7 fois - rappelait la dimension du pardon, au-delà du don, manifestation de la tendresse de Dieu qui fait alliance avec nous. Criblés de dettes envers le Seigneur, ne chargeons pas trop notre prochain !

Alors avec le psaume de ce jour nous ne pouvons que chanter :

« Il n'agit pas envers nous selon nos fautes
Ne nous rend pas selon nos offenses »

Il y a des jours comme cela, où on se croirait sur un petit nuage ... goûtant et savourant la joie de participer à un moment fort ; probablement un cadeau de l'Esprit.